



La ténacité paie : deux exemples récents le prouvent. Et ce n'est pas fini...

Au plan fédéral, Paysage Libre Suisse vient d'obtenir la reconnaissance fédérale du droit de recours. C'est-à-dire que notre fédération nationale est considérée comme une ONG à part entière. C'est l'aboutissement de plusieurs années de travail qui ont passé par une réorganisation complète de notre association faîtière : nouveaux statuts, nouvelle structure comportant des sections et dépôt d'un dossier complet auprès de l'Office fédéral de l'environnement, réalisé par des membres du comité.

À Fribourg comme naguère dans notre canton (affaire des conventions secrètes vaudoises), la ténacité a fini par faire craquer les nombreux barrages établis par l'officialité et les promoteurs. Ceux-ci avaient pour but de cacher les circonstances exactes de l'établissement de la planification éolienne que nos amis fribourgeois avaient de bonnes raisons de juger suspectes et bourrées de conflits d'intérêts. Mais contrairement au cas vaudois, il a fallu cette fois aller jusqu'au Tribunal fédéral.

La bonne nouvelle, c'est que cette série de succès juridiques n'est pas terminée d'autres opérations sont en cours.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général

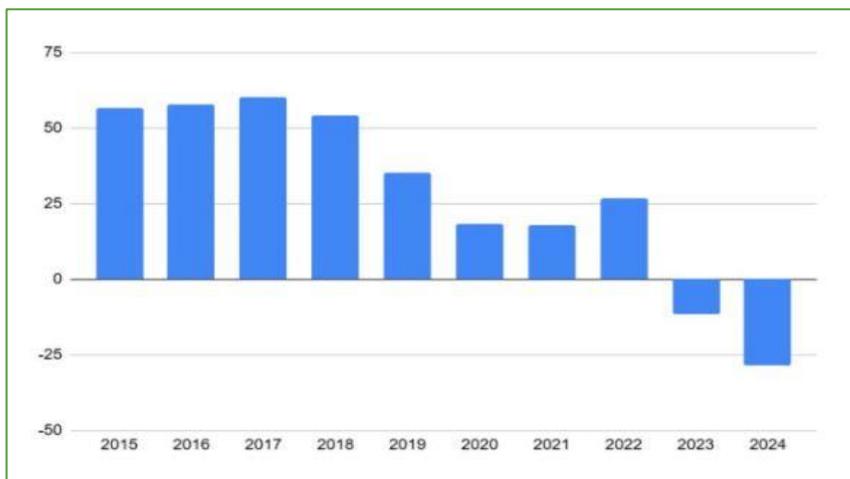


Bulletin d'information No 40 – novembre 2024

Suisse

Pendant que la transition énergétique agonise dans une Allemagne en situation catastrophique, des élites politiques suisses qui n'ont encore pas compris continuent de vouloir imiter le grand voisin !

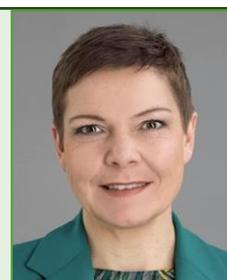
Marquée par l'abandon du nucléaire et le choix du tout renouvelables, la stratégie énergétique allemande est un échec total. Malgré des centaines de milliards d'euros d'investissements, l'Allemagne n'est plus capable de subvenir seule à ses besoins en électricité, notamment quand il y a peu de vent et peu de soleil. D'un autre côté, les prix de l'électricité ne cessent d'augmenter pesant sur le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité de l'industrie. Le tableau ci-dessous montre le résultat sur le plan de l'électricité. Bravo !



Balance du solde électrique de l'Allemagne en TWh. Source: Energy Charts.

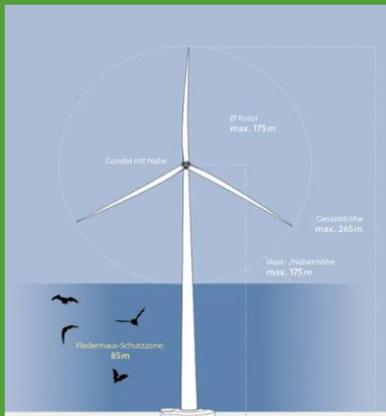
Pendant ce temps, une grande partie des élites politiques et médiatiques du pays persistent à tout miser sur les renouvelables, persuadés que c'est de là que viendront les solutions. Très récemment encore, [rapporte 24 Heures](#), la patronne d'Alpiq, sermonait un millier de patrons vaudois invités par la BCV : « il ne faut pas trop compter sur le nucléaire et développer prioritairement les renouvelables et les réseaux qui vont avec ». Voilà une vision stratégique claire !

[Antje Kanngiesser](#), car c'est d'elle que dont il s'agit, est une ancienne politicienne allemande avocate, écologiste et anti-nucléaire. En 2021, après avoir passé notamment par EOS et BKW, elle est devenue CEO d'une des plus grandes entreprises électriques de Suisse. Sachant qu'Alpiq est surtout en mains des pouvoirs publics, cela nous rassure pleinement sur la neutralité politique de son management.



BRÈVES

Victoire en Thurgovie !



Le projet éolien du **Wellenberg** que l'on a évoqué dans le **BI No 39** a été nettement rejeté par les citoyens de Thunberg (TG). Il devait être composé de trois éoliennes gigantesques dont la hauteur totale était annoncée à **265 m**. Ce ne sont ni les propos fallacieux tenus par les promoteurs sur la sécurité de la faune ailée ni les sommes considérables (jusqu'à CHF 450'000.- par an) qu'ils promettaient à la commune qui ont empêché 63% de citoyens de voir clair et de renvoyer les autorités à leurs études.

Cela confirme que les citoyens concernés par un parc doivent pouvoir voter : c'est tout le sens de notre **initiative pour la protection des communes**.

Milan royal : les mensonges de Suisse Eole



« L'énergie éolienne ne constitue pas une réelle menace pour le milan royal ».

Cette conclusion tirée par Suisse Eole du projet « **LIFE-Eurokite Plus** » est fautive. Suisse Eole cite la Station ornithologique suisse : « la population de milans royaux a nettement augmenté chez nous au cours des dernières décennies ». Certes, mais ladite Station précise : « la population nicheuse suisse revêt de plus en plus une importance internationale, car dans de nombreuses régions d'Europe, les populations sont en recul ». Bilan : le recul du milan royal en Europe nécessite que son expansion en Suisse ne soit en aucun cas entravée par des éoliennes.

En impliquant la Station ornithologique par une citation mensongère, Suisse Eole perd une fois de plus sa crédibilité.

Vaud

Les premiers ressentis de Ste-Croix interrogent même Romande Energie : une étude sérieuse doit être menée sur les nuisances sonores.

Ce printemps, Paysage-Libre Vaud a lancé un appel à témoignages aux habitants de Ste-Croix pour connaître leurs ressentis. Pour le seul village de Ste-Croix, une quarantaine de questionnaires ont été contrôlés et peuvent être considérés comme fiables :

- 23 évoquent des niveaux sonores élevés et fréquents (3 et 4 sur une échelle de 0 à 4).
- 17 ne sont que peu ou pas du tout touchés par le bruit.

Ce sont évidemment les personnes exposées au bruit qui ont plus volontiers rempli le questionnaire. Mais plusieurs opposants déclarés et membres de nos associations ont dit être faiblement dérangés, voire pas du tout, ce qui est un indice de bonne fiabilité des témoignages. Les plaintes qui portent surtout sur le bruit proviennent de deux quartiers bien délimités, dont un en zone de sensibilité DSII (limite à 45 dB). Ces quartiers sont situés à des distances comprises entre 600 et 900m des trois machines du Mont-des-Cerfs. Plusieurs personnes qui dorment normalement la fenêtre ouverte doivent maintenant la fermer quand les machines tournent.



VALENTIN FLAURAUD/VFLPIX.COM

Les personnes contactées par téléphone décrivent les sons perçus de manière précise et concordante. Bien évidemment, l'évaluation chiffrée donnée plus haut est influencée par la sensibilité individuelle. Certes, chiffrer une intensité sonore sans appareil de mesure est nécessairement imprécis. Mais la concentration cohérente des observations d'intensité fortes et fréquentes dans deux zones bien délimitées indiquent qu'une campagne professionnelle de mesures d'immissions* doit être entreprise, ce que Paysage-Libre Vaud est en train de susciter avec, et c'est une bonne surprise, le concours de Romande Energie qui semble soucieuse d'être fixée sur les immissions réelles pour savoir si elle doit prendre des dispositions préventives ou correctives.

**Attention à ne pas confondre les immissions qui sont les valeurs reçues en provenance d'une ou plusieurs source(s) sonore(s) et les émissions qui sont celles qui sont produites par une source sonore. Elles peuvent être très différentes. ([Source OFEV](#)).*

Et ailleurs, les nuisances sonores, du vent ?

En France, bien que la situation législative soit bien différente qu'en Suisse (pas d'OPB), on se préoccupe aussi des conséquences des nuisances éoliennes. Récemment le Conseil d'État a **annulé un protocole de mesure** utilisé pour le bruit des éoliennes.

En 2017, l'Académie de médecine confirmait dans un rapport : « *Toutes les données de la littérature concordent pour souligner l'effet très négatif du bruit sur le sommeil. De fait, les troubles du sommeil représentent sans doute la doléance la plus constante des riverains. Ils sont d'ailleurs objectivés par les enregistrements somnographiques effectués par des cliniques du sommeil. Ces études concluent qu'à l'intérieur d'un périmètre de 1,5 km le bruit émis par les éoliennes perturberait la qualité du sommeil.* »

Pour mémoire, la Suisse ne veut pas fixer de distance minimale aux éoliennes.



VQH

L'invité* : Jürg Schweizer

Ingénieur env. EPFL, cadre supérieur d'une société d'ingénieurs, membre du comité et du bureau PLVD



Pourquoi la transition énergétique est-elle si lente ?...

Notre politique énergétique est marquée par toutes sortes d'injonctions à une action rapide : Suisse à la traîne, législations « express », urgence climatique et autres accélérations de procédures.

On constate que cet empressement n'a apporté pour l'heure que peu de résultats probants. Par exemple le « Solar express » : malgré un boulevard législatif et financier, avec 60% de subventionnement des investissements, la majorité des projets envisagés ne verra sans doute pas le jour ou alors sous forme fortement réduite. Selon un monitoring de l'Association des entreprises électriques suisses (AES), près de la moitié des 62 projets solaires alpins qui ont été lancés après la décision du parlement ont été abandonnés. Et sur les 35 projets encore en cours, seuls quatre ont obtenu un permis de construire définitif un an avant l'échéance fixée par la loi express. Seule une installation est en construction.

Un autre exemple, à plus petite échelle, est celui de nombreux petits propriétaires d'installations photovoltaïques qui se voient brider leur installation parce que les pics de production ne peuvent pas être absorbés sur le niveau basse tension local et que les transformateurs ne sont pas équipés pour « remonter » le courant vers le niveau de réseau supérieur.

On doit donc se demander pourquoi « ça n'avance pas » malgré une volonté politique exceptionnellement forte, parfois à la limite de la constitutionnalité, comme on l'a vu avec la récente modification de la loi sur l'énergie, qui donne une priorité de principe à la production d'électricité renouvelable au détriment d'autres intérêts, comme la préservation de la biodiversité ou du paysage, pourtant de rang égal sur le plan constitutionnel.

Pour les politiques et journalistes, les responsabilités seraient à chercher tour à tour du côté des « opposants locaux », des NIMBY (*pas dans mon jardin*) obtus, des organisations de protection de l'environnement (qui ne sont « pas un paradoxe près »), de communes montagnardes grisonnes ou valaisannes (sans doute attardées et égoïstes) qui refusent les projets solaires alpins zurichois ou encore des tribunaux, qui « freinent la transition énergétique » lorsqu'il corrigent des décisions peut-être justement trop hâtives des autorités.

Se pourrait-il que les raisons de cette apparente lenteur soient plus profondes que juste un « manque d'acceptation » ?

Une piste de réflexion réside dans la nature même, physique et territoriale, des grands projets d'infrastructure électrique. Notre infrastructure d'approvisionnement électrique a été construite sur plus d'un siècle, tout long de décennies d'un effort industriel colossal, effort dont nous bénéficions aujourd'hui encore. La part de PIB qui y a été consacré jusque dans les années 1970 est par ailleurs bien plus importante que les moyens mobilisés aujourd'hui.

Le défi actuel, tel que communément admis en politique énergétique en Suisse, consiste à remplacer tout le fossile et tout le nucléaire par que du renouvelable, la décarbonation passant nécessairement par l'électrification de la mobilité et du chauffage des bâtiments. Ce nouveau « projet du siècle » est au moins aussi ambitieux que celui du siècle passé et s'inscrira nécessairement dans le temps long. Tout d'abord le temps de la **planification** et de **l'ingénierie**, qui doit considérer de manière systémique et cohérente la production, le transport, la gestion de l'intermittence, le stockage saisonnier, les emprises territoriales, les impacts sur la biodiversité et le paysage, des bilans carbone sur tout le cycle de vie, les limites de disponibilités matérielles (par exemple terres rares, métaux, etc.) et bien sûr les coûts.

Il en sortira un système qui tient la route, il en sortira peut-être aussi avec la clarté nécessaire certaines limites physiques qui s'imposent à nous et avec lesquelles il faudra bien composer.

Une autre piste est économique. Investir pour des infrastructures à très longue durée de vie nécessite une grande prévisibilité et stabilité. Or, le cadre actuel est hautement volatil. D'une part, les mécanismes de marché mis en place depuis le début des années 2000 exposent les producteurs-investisseurs à une énorme incertitude : le revenu tiré de la vente d'électricité est complètement déconnecté du coût de production qu'il s'agit de financer. Les revenus issus des subventions étatiques ne sont quant à eux pas non plus exempts d'incertitudes, les changements de loi et d'ordonnances se suivant à un rythme effréné. Toutes ces incertitudes ne contribuent évidemment pas à une planification sereine des nécessaires investissements.

Alors, on continue de taper sur les NIMBY ou on passe aux choses sérieuses ?

* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.